

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 15856

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Meizonnet et M. Pajot

-----

**ARTICLE 11**

Après le mot :

« alinéa »,

supprimer la fin de l'alinéa 4.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Même si depuis 2 ans le gouvernement modifie la loi pour désindexer les retraites de l'inflation, baissant ainsi le pouvoir d'achat des retraités, nous considérons que cette mesure de justice sociale doit être préservée.

Cet amendement propose donc de supprimer la phrase qui permettrait une revalorisation en dessous de l'inflation pour de simple considération budgétaire.

Cet alinéa du texte gouvernemental souligne une nouvelle fois, que cette réforme est bien budgétaire et non sociale.